

Si vous citez tout ou partie d'un article, pensez à citer l'auteur et l'ouvrage :

SAUZE Elisabeth, «Le phénomène castral dans le massif des Maures», *Freinet-Pays des Maures*, n°6, 2005-2006, p. 3-26.

Freinet Pays des Maures



Sommaire

En couverture 1	Le phénomène castral dans le massif des Maures. Élisabeth SAUZE	3
LE PHÉNOMÈNE CASTRAL : PLAN-DE-LA-TOUR. Ancien <i>castrum</i> de San Peyre Miramar (voir p. 13).	San-Luen au Muy. Richard VASSEUR	27
En couverture 4	Le volcanisme dans le massif des Maures. Édith PLATELET	31
LE VOLCANISME DANS LE MASSIF DES MAURES. Filon volcanique altéré à la pointe Capon (Saint-Tropez) recoupant les roches métamorphiques. Vue générale du plateau de Maravieille. Surface constituée de coulées volcaniques recouvrant les roches métamorphiques du socle, exploitées en carrière.	Le retour des grands rapaces dans les Maures. Denis HUIN	35
	Fêtes populaires d'autrefois : la Saint Éloi vue par deux poètes, un « blanc » et un « rouge » : Hippolyte Maquan et Jean Aicard. Albert GIRAUD . . .	43
	Fêtes d'autrefois : le jugement de Caramentran à la fin du Carnaval de la Garde-Freinet en 1966. Albert GIRAUD	49
	Le certificat de civisme délivré par la société populaire de la Garde-Freinet. Albert GIRAUD	52
LE RETOUR DES GRANDS RAPACES DANS LES MAURES : Grand-duc.		

Le phénomène castral dans le massif des Maures

Freinet,
pays des Maures
■ n° 6, 2005-2006,
Conservatoire
du patrimoine
du Freinet,
La Garde-Freinet
(Var)

*On appelle **castrum** (pluriel **castra**), du mot latin employé dans les textes anciens, une agglomération formée autour d'une résidence seigneuriale sur un relief – et donc fortifiée. Le perchement peut être considéré comme une forme élémentaire de défense.*

Élisabeth SAUZE

Succédant à l'habitat antique de plaine, regroupé dans quelques cités et agglomérations secondaires, éparpillé dans les campagnes, le castrum renoue avec une tradition antérieure à la colonisation romaine. Les peuplades de l'Âge du fer avaient en effet créé et occupé plus au moins longuement des agglomérations de hauteur qu'on désigne communément par le terme latin oppidum.

Au Moyen Âge, le castrum est devenu une forme usuelle d'habitat. L'agglomération groupée au pied de son château se trouve partout en Europe occidentale, avec une fréquence cependant inégale, faible dans les régions du nord, plus forte dans la zone méditerranéenne. En Provence, le castrum fait figure de modèle presque unique, qui remodèle même le tissu urbain des cités antiques et n'épargne en milieu rural que de rares bourgs nés autour d'une église.

*La typologie castrale ici définie repose, faute d'une meilleure connaissance de l'organisation de ces agglomérations encore insuffisamment étudiées, sur la forme des reliefs qu'elles occupent. Le type **oppidum** utilise une plate-forme naturellement délimitée et défendue par des abrupts ou des pentes prononcées. Dans le type **roque**, le sommet plus étroit n'accueille que la résidence seigneuriale, au-dessus des maisons installées sur les pentes. Le type **motte**, avatar du précédent, se caractérise par le façonnage en forme de cône, assez régulier et de faibles dimensions, du relief qui porte le château.*

L'une des questions qui ont motivé l'entreprise, en 1999, de l'inventaire des castra du département du Var, résidait dans l'inégale répartition spatiale des sites connus avant l'enquête. Sur

tout le littoral varois en général, et dans le massif des Maures en particulier, la densité des habitats perchés paraissait en effet beaucoup plus faible que dans le reste du département, exception faite de la zone montagneuse très aride et très pauvre qui borde les grandes gorges du Verdon. Avec 9 villages encore habités et 8 désertés (1 pour 7,6 km²), les Maures – entendues ici au sens strict, bornées par la dépression permienne, les cours de l'Argens, de l'Aille et du Gapeau – avaient un coefficient d'occupation nettement inférieur à la moyenne départementale (1 pour 3,3 km²). Les causes traditionnellement invoquées, la stérilité des sols cristallins, l'importance du relief, la difficulté des communications et l'insécurité maritime (permanente jusqu'en plein xvi^e siècle), n'avaient pourtant pas dissuadé les établissements protohistoriques et antiques, dont le nombre soutient la comparaison avec celui des autres secteurs. En première analyse, il était même permis de se demander si le déficit constaté ne pouvait pas être imputé à l'occupation sarrasine du x^e siècle qui aurait ainsi durablement affecté le peuplement du massif¹.

Après quatre années de recherches, le bilan modifie sensiblement les données du problème. Les Maures se révèlent, en définitive, beaucoup plus riches que prévu en sites castraux. On en jugera par la liste qui suit et qui fait le tour du massif en commençant par son extrémité occidentale, les collines des Maurettes que le Gapeau sépare, à l'ouest, du reste du massif.

Hyères

(type roque, altitude 200 m)

Adossé au versant sud des Maurettes, le *castrum* apparaît dans les textes en 963². En moins de deux siècles, les tables salantes qui lui ont donné son nom en font une ville importante, rivale de la cité de Toulon, qui ne reprendra l'avantage qu'avec l'essor de la marine royale, au xvi^e siècle. La croissance de l'agglomération est bien visible dans le parcellaire avec le tracé de deux enceintes qui ont conservé d'imposants vestiges du xiv^e siècle. Les parties encore analysables du château paraissent issues des remaniements de la deuxième moitié du xiii^e siècle, le reste gît sous des amas de décombres inexplorés. Dans la ville, de nombreuses maisons présentent encore des éléments médiévaux. Le territoire communal est resté très vaste (13 238 hectares) malgré le détachement de la Londe et de la Crau. Il a absorbé avant 1332 ceux de Bormettes, Fenouillet, la Roquette, L'Aurier ou Saint-Estève et un cinquième non identifié, proche de Pierrefeu.

Bormettes

(commune de la Londe-des-Maures, lieu-dit Saint-Martin, type roque, altitude 111 m)

Deux chartes du milieu du xi^e siècle mentionnent le territoire de *Bormeta*, dont les dîmes furent données à Saint-Victor de Marseille par la famille de Fos³. Cité dans la liste des localités du diocèse de Toulon en 1232/1244⁴, le *castrum* de Bormettes n'est plus mentionné par la suite, mais pourrait avoir été occupé jusqu'au xiv^e siècle. Son territoire, annexé à celui d'Hyères, en a été séparé en 1901 pour créer la commune de la Londe. Des plantations d'oliviers et l'installation d'une batterie côtière durant la dernière guerre ont fortement perturbé le site, installé au sommet d'une colline isolée à l'extrémité sud-ouest du massif. Malgré une altitude médiocre, le *castrum* dominait la plaine du Gapeau jusqu'au delà d'Hyères, le littoral jusqu'à Brégançon et aux îles et le bassin de Bormes. Sous la plate-forme sommitale nivelée apparaissent les vestiges très arasés d'un bâtiment. La végétation très dense masque le reste, mais le sol est jonché de fragments de mortier, de tuiles, de briques et de blocs de pierre de taille de provenance lointaine (molasse calcaire).

1. É. SAUZE, «La toponymie des bourgs castraux. Approches quantitatives», dans *Le monde alpin et rhodanien*, 2^e-4^e trimestres 1997, *Nommer l'espace*, pp. 165-178.

2. Dom CHANTELOU, *Histoire de Montmajour*, éd. du Roure, *Revue historique de Provence*, 1890, p. 33.

3. J.-H. ALBANÈS, *Gallia Christiana Novissima*, Toulon, Valence, 1911, n° 56.

4. J.-H. ALBANÈS, *Gallia Christiana Novissima*, Toulon, n° 115.

Fenouillet

(commune d'Hyères, lieu-dit le Fenouillet, type oppidum, altitude 260 m)

Le point culminant des Maurettes, dressé au dessus des plaines du Gapeau et de l'Eygoutier, porte un grand oppidum, où les prospections ont détecté une importante occupation tardo-antique. Des lambeaux de maçonnerie au mortier, des traces de taille dans les rochers du sommet et quelques tessons de céramique grise et pisane attestent la présence d'un habitat médiéval, dont la documentation écrite témoigne aussi depuis la fin du XI^e siècle⁵ jusqu'au milieu du XIII^e siècle⁶. Probablement annexé à Hyères, le *castrum* n'apparaît plus dans les listes ultérieures⁷ et sa désertion ne peut être datée.

La Roquette d'Hyères

(commune de la Crau, lieu-dit la Roquette, type roque, altitude 100 m)

Les vestiges de ce *castrum* couronnent un entablement rocheux du versant nord des Maurettes, au dessus de la bastide moderne qui perpétue le nom. Les fragments de murs et d'aménagements encore visibles sont ceux du château, les restes du village et de l'église gisent sur le versant en contrebas. Le nom et le site correspondent à un établissement du XIII^e siècle et, de fait, sa première mention date de 1250⁸. Comme le précédent et sans doute pour la même raison, le *castrum* disparaît des listes officielles après cette date, mais son église est encore signalée en 1376⁹.

Aurier ou Saint-Estève ?

(commune d'Hyères, lieu-dit la Gerbaude, type roque, altitude 127 m)

Toujours sur le versant nord des Maurettes, surplombant le confluent du Gapeau et du Réal Martin, a été trouvé un autre petit *castrum* dont des structures façonnées dans le substrat (fossé) et bâties (enceinte, bâtiments, escalier) restent apparentes dans les éboulis et les broussailles. L'identification de ce site est malaisée. Le nom que lui donne la carte de Cassini, Saint-Étienne le Mont, le rapproche du *castrum de Sant Steve* de la liste de 1232/1244¹⁰, mais celui-ci pourrait correspondre aussi au site du même nom situé dans les gorges d'Ollioules. Saint-Estève ou Saint-

Étienne était le vocable de la chapelle située immédiatement en contrebas de la Gerbaude, où l'on peut voir en effet un pan de maçonnerie médiévale dans les bâtiments de la ferme du Plan du Pont. Ce prieuré rural, tributaire des décimes en 1363 et de la taxe des procurations en 1376¹¹, fut rattaché à l'abbaye de l'Almanarre en 1406. Cette abbaye possédait en 1250 des droits sur les territoires d'Hyères, Fenouillet, la Roquette, Bormettes et *Ayronis*¹², toponyme qu'on peut rapprocher de celui d'*Auroier* ou *del Aurier* porté sur la liste de 1232/1244.

?

(commune d'Hyères, lieu-dit Saint-Michel de Valbonne, type oppidum, altitude 236 m)

Édifié vers la fin du II^e siècle avant J.-C. sur l'un des principaux sommets de la bordure occidentale des Maures, l'habitat protohistorique était protégé par un mur d'enceinte en pierre sèche flanqué d'au moins une tour pleine en moyen appareil de grès. La fouille y a mis au jour des maisons abandonnées au siècle suivant, un sanctuaire à Mars *Rudianus* avec plusieurs stèles à têtes coupées, quatre inscriptions et une borne-limite entre les territoires d'Arles (dont Toulon faisait partie) et de Fréjus. Groupée autour d'une chapelle du XII^e siècle, une série de tombes atteste la réoccupation tardo-antique et médiévale du site.

?

(commune de la Crau, lieu-dit le Counillier, type roque, altitude 148 m)

À un kilomètre au sud-ouest de Pierrefeu, sur l'autre rive du Gapeau, une butte isolée dans la dépression permienne au milieu des vignes, porte les vestiges d'un *castrum* non identifié. Des traces de taille dans le rocher (escalier, cuvette, encoches), des murs en pierre sèche, des moellons équarris en grès, matériau différent du substrat, épars dans les éboulis signalent sans ambiguïté un habitat. Faute d'autre élément de datation, l'absence totale de débris de tuile et de mortier oriente vers la période médiévale. Autre indice, qui mériterait un examen approfondi : la bastide située à 500 m à l'ouest, aujourd'hui dite la Tour Sainte-Anne, s'appelait au XVIII^e siècle la Tour de l'Évêque.

5. *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*, éd. H. Moris et E. Blanc, Paris, 1883, n° 19, 20.

6. J.-H. ALBANÈS, *Gallia Christiana Novissima, Toulon*, n° 115.

7. Le *castrum* n'est pas cité dans l'enquête sur les droits comtaux de 1332, A. D. Bouches-du-Rhône, B 1040 ; les seules mentions des XIV^e et XV^e siècles concernent le couvent des Sachets, puis des Béguines de Roubaud, installé sur le versant nord.

8. *Gallia Christiana, instrumenta*, col. 761-764.

9. E. CLOUZOT, *Pouillés des provinces d'Aix, d'Arles et d'Embrun*, Paris, 1923, p. 235-236.

10. J.-H. ALBANÈS, *Gallia Christiana Novissima, Toulon*, n° 115.

11. E. CLOUZOT, *op. cit.*, p. 233, 235.

12. *Gallia Christiana, instrumenta*, col. 761-764.

Pierrefeu

(type roque, altitude 149 m)

Le piton isolé dans une boucle du Réal Martin, non loin du confluent du Réal Collobrier, contrôle l'un des principaux accès à l'intérieur du massif. Mentionné à partir de 1000, le *castrum* est aujourd'hui réduit à peu de choses : un pan de mur appareillé et une citerne voûtée pour le château, une partie de l'ancienne église paroissiale remployée dans l'actuelle chapelle Sainte-Croix. Dans l'agglomération, on ne voit aucun élément antérieur au *xvii^e* siècle. Le territoire communal n'a pas subi de modification.

Ravanières ?

(Puget-Ville, lieu-dit Saint-Adrien, type oppidum, altitude 286 m)

Ce site très abîmé par l'érosion est assis sur un gros piton aplati en bordure du Réal Martin. L'aire sommitale est entourée d'un mur en pierre sèche éboulé appuyé au nord et à l'ouest sur des abrupts rocheux. Aucun matériel susceptible d'orienter la datation n'a été trouvé. Au pied ouest de la colline, le toponyme Saint-Adrien, attaché à un hameau et une chapelle (moderne) en ruine pourrait perpétuer un vocable tardo-antique ou haut-médiéval. A titre d'hypothèse, il pourrait s'agir du lieu appelé *Ravanerias*, dont le comte de Provence Guillem II fit don pour moitié en 973 – au lendemain de l'expulsion des sarrasins du Freinet — à Uc de Blaye, qui le céda à Saint-Victor de Marseille¹³. La charte fait allusion à un habitat (*vestitum*) déjà constitué et à un territoire à repeupler et à remettre en valeur. Aucun autre document ne mentionne cet habitat, dont l'autre moitié appartenait probablement aux vicomtes de Marseille, omniprésents dans la zone comprise entre Pignans et Pierrefeu. Le site se trouve dans un appendice du territoire de Puget-Ville, possession des vicomtes, tout près de la limite de Carnoules, possession de Saint-Victor. Le partage de la haute vallée du Réal Martin entre ces deux communes proviendrait ainsi de la donation de 973.

?

(commune des Mayons, lieu-dit Castel des Maures, type oppidum, altitude 350 m)

Immédiatement à l'ouest et au dessus du village des Mayons, ancien écart de la commune du Luc jadis appelé les Maures, se dresse une longue colline à la crête aplatie sur des flancs très escarpés. Au centre de



l'aire sommitale, un petit mamelon, couvert d'éboulis indistincts, est ceinturé d'un épais mur en pierre sèche. En l'absence de matériel émergent, un sondage serait nécessaire pour dater l'occupation du site. Le nom qu'il porte n'est pas très ancien si l'on en croit Achard, qui témoigne qu'au *xviii^e* siècle on appelait *lou Casteou deis Mourous*, « le Château des Sarrasins », le vieux château démoli qui surplombait le hameau¹⁴. Il existait déjà un lieu-dit *las Mauras* au Luc en 1332¹⁵, mais ce toponyme reproduit un appellatif trop commun au Moyen Âge¹⁶ pour être considéré comme significatif dans le cas qui nous occupe.

?

(commune des Mayons, lieu-dit Castel d'Aou, type oppidum, altitude 297 m)

À l'est du village des Mayons, sur un gros piton allongé qui fait face au précédent et domine la dépression permienne et le vallon de Valpayette, un rempart en pierre sèche appuyé sur un abrupt rocheux entoure un ensemble d'habitations frustes. Le matériel céramique trouvé sur place montre que cet habitat de l'Âge du fer a été réoccupé vers la fin de l'Antiquité, mais on ignore à quel moment a eu lieu son abandon définitif. L'appellation actuelle ne paraît pas ancienne.

CASTEL MAOIROUX.
mur d'enceinte.

13. *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, éd. B. Guérard, Paris, 1857, n° 598.

14. Cl.-Fr. ACHARD, *Description historique, géographique et topographique des villes, bourgs, villages et hameaux de la Provence ancienne et moderne...*, Aix-en-Provence, 1787-1788, tome I, p. 646.

15. A.D. Bouches-du-Rhône, B 1040.

16. On le trouve notamment dans plusieurs actes de délimitation des *xiv^e* et *xv^e* siècles pour désigner les landes de la dépression permienne et les plateaux du massif dont la végétation rase servait de pâturage.



LA GARDE-FREINET :
vue aérienne
prise du nord-est.

?

(commune du Cannet-des-Maures, lieu-dit Casteou Maouroux, type motte, altitude 420 m)

Peut-on prendre davantage au sérieux cette appellation, simple variante du Castel des Maures des Mayons, déjà signalée par Jean Bourcet de la Saigne dans sa carte des frontières de Provence levée en 1767-1768 ? Achard, quelques années plus tard, utilise la forme « Castel Amadis »¹⁷, proche de celle que véhicule encore l'usage oral, Castel Damadiou. Reste à déterminer si cette forme populaire repose sur une tradition ancienne — on aurait en ce cas le château d'un nommé Amadiou — ou si elle a été inspirée par l'œuvre d'Achard. La croyance locale, qui voit dans le site les ruines d'un monastère féminin, ne suit pas l'opinion du géographe-historien provençal, qui parle seulement d'un château. Quoiqu'il en soit de son nom et malgré l'absence de matériel, la présence du *castrum* est indubitable. On reconnaît les contours d'une motte de 25 à 30 m de diamètre, partiellement ceinturée par un mur en pierre sèche et isolée par un fossé assez profond.

La Garde-Freinet

(commune de la Garde-Freinet, lieu-dit le Fort-Freinet, type roque, altitude 450 m)

Il n'est pas nécessaire de décrire ici ce site bien connu, fouillé dans les années 1980¹⁸, l'une des références actuelles de la catégorie. Peut-on pour autant le considérer comme un modèle du genre ? Son existence assez brève nous garantit des formes architecturales exemptes de remaniement. Ignoré de la liste de 1232/1244, le *castrum* apparaît pour la première fois dans l'enquête de 1252. Il n'était déjà plus habité de manière permanente en 1394, quand le seigneur tenta de le redynamiser par l'octroi de franchises aux habitants¹⁹. La dernière occupation fut le fait d'une bande armée qui s'y retrancha quelques mois durant les guerres de Religion, fournissant aux Gardois le prétexte pour obtenir le démantèlement définitif de la forteresse. Le village actuel, fixé dès le XIV^e siècle sur le col immédiatement en contrebas du *castrum*, a hérité de ses habitants et de son territoire, l'un des plus grands du massif (7 664 hectares).

17. Cl.-Fr. ACHARD, *op. cit.*, tome 1, p. 401.

18. É. SAUZE, Ph. SÉNAC, *Un pays provençal, le Freinet, de l'an mille au milieu du XIII^e siècle*, Paris, 1986.

19. É. SAUZE, « Aux origines de la Garde-Freinet », dans *Freinet, pays des Maures*, n° 1, 2000, pp. 13-18.



De gauche à droite.

MIRAVAUX : fossé entre
le château et l'enceinte
primitive

LA MOURRE :
vestiges de bâtiment

Miravaux

(commune de la Garde-Freinet,
lieu-dit Notre-Dame de Miremer,
type oppidum, altitude 397 m)

Avant la fondation de la Garde-Freinet, les habitants de ce territoire occupaient le sommet d'un gros piton qui surplombe les vallées de la Giscle et du Refren (aujourd'hui torrent de la Garde) jusqu'au golfe de Saint-Tropez. Les vestiges du château subsistent à l'extrémité sud de la plate-forme sommitale, en partie bouleversés par des terrassements modernes. La chapelle, au centre, est un édifice composite, qui a peut-être hérité de l'ancienne église paroissiale Saint-Clément les murs gouttereaux de sa nef, qu'animent de chaque côté trois arcades latérales aveugles retombant sur des impostes en quart-de-rond de facture rustique. Mais la voûte en berceau a dû être reconstruite en même temps que la façade occidentale et la porte, dont l'un des claveaux porte la date 1576. Le chœur et l'ermitage datent du ^{xvii}^e ou du ^{xviii}^e siècle. Sur la pente sud-est, un gros mur en pierre sèche, partiellement doublé d'un fossé, entoure les ruines du village. En contrebas s'ouvre la carrière d'où ont été extraits les moellons de schiste utilisés sur le site. *Miravals* figure comme déserté, *castrum quondam Sancti Clementis*, en 1232/1244²⁰. L'habitat médiéval, cité en 1143²¹, a succédé sur le site à un habitat tardo-antique dont des traces ont été repérées après l'incendie de 2003.

La Moure

(commune de la Garde-Freinet,
lieu-dit Ville-Vieille, type oppidum,
altitude 461 m)

A mi-chemin entre la Garde-Freinet et Plan-de-la-Tour, le piton de la vieille Moure domine à la fois les deux versants des Maures, au sud jusqu'à la mer, au nord jusqu'à la dépression permienne. Qualifié en 1069 de *revestum*²² (village nouveau, sans doute lié à des défrichements), en 1085/1091 de *locum*²³, le *castrum* appartenait pour un quart à l'abbaye de Saint-Victor²⁴, qui en conserva l'église jusqu'à la Révolution, et pour le reste à l'abbaye de Lérins. Il était probablement déjà déserté quand Lérins céda sa part, en 1224, à l'évêque de Fréjus²⁵ qui en fit don aux Cisterciens du Thoronet. Les listes de 1232/1244, 1235 et 1252 ne le mentionnent pas, l'enquête sur les droits comtaux de 1308 évoque un habitat instable, 7 à 8 cabanes *in camino*, celle de 1332 n'en parle plus²⁶. Le hameau qui perpétue le nom de la Moure s'est formé autour de l'église construite au pied du versant nord après la ruine définitive de l'église médiévale, dans le dernier quart du ^{xviii}^e siècle. Sur le sommet aplati de la colline, la végétation très dense ne laisse voir que peu de choses : des fragments d'un mur d'enceinte et de plusieurs bâtiments, tous réduits à quelques assises de pierre sèche au milieu de vastes éboulis.

20. J.-H. ALBANÈS, *Gallia Christiana Novissima*, Aix, col. 205-206.

21. Pancarte d'Innocent II en faveur du chapitre de Pignans,

22. *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille...*, n° 551.

23. *Cartulaire de Lérins...*, tome I, n° 28.

24. *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille...*, n° 843, 844.

25. *Cartulaire de Lérins...*, tome II, n° 22.

26. E. SAUZE, Ph. SÉNAC, *op. cit.*, p. 39, 48.



VIDAUBAN :
vue aérienne
prise du sud-est.
Au pied, la bordure
du village actuel.

Vidauban

(commune de Vidauban,
lieu-dit Sainte-Brigitte, type roque,
altitude 185 m)

Au dessus du village actuel, qui s'allonge de part et d'autre de la RN 7, les ruines du *castrum* couvrent un piton conique isolé entre le versant nord des Maures et la dépression permienne, ici réduite à un couloir étroit qu'emprunte l'Argens. Le contrôle d'une voie de communication majeure, l'ancienne voie Aurélienne, et la maîtrise d'un terroir agricole étendu et fertile expliquent l'ancienneté de l'occupation (attestée depuis l'Antiquité) et l'intérêt manifesté par les vicomtes de Marseille pour ce *castrum* « très noble et essentiel pour la défense de leur patrimoine », dont ils rachetèrent en 1069 la part léguée par l'un des leurs à l'abbaye Saint-Victor de Marseille²⁷. Le site dut perdre de son importance au XII^e siècle avec le détournement du trafic routier vers l'intérieur (transversale Brignoles-Draguignan-Grasse). L'habitat comptait néanmoins une centaine de foyers contribuables en 1252²⁸ et encore autant en 1332²⁹. Sa réduction à 15 foyers en 1471 résulte peut-être d'un accident (destruction par fait de guerre ?). Le repeuplement, assez lent, privilégia la plaine et fut à l'origine du village actuel. Les vestiges du village couvrent la partie supérieure du versant sud, où l'on voit, entre les éboulis, de nombreux pans de mur parementés en moellons assisés provenant des maisons et du mur d'enceinte. Sur le sommet,

la construction de la chapelle Sainte-Brigitte, petit sanctuaire de pèlerinage du XVII^e siècle qui perpétue le vocable de l'ancienne paroisse, et la récupération systématique des pierres de taille n'ont laissé subsister que d'infimes fragments du château.

Marsens

(commune du Muy, lieu-dit San-Luen,
type oppidum, altitude 91 m)

A un kilomètre au sud du Muy, isolé dans une boucle de l'Argens, le *castrum* de Marsens occupe un éperon rocheux aux fortes défenses naturelles. Les vicomtes de Fréjus tenaient en 1039³⁰ cette forteresse qui leur assurait la domination d'un double embranchement, en direction de Draguignan au nord et de Sainte-Maxime au sud, sur la même voie Aurélienne. Mais l'habitat s'est davantage développé dans la plaine, où le village du Muy, installé au bord de la route, a pris le pas au XIII^e siècle sur le *castrum* qui a fini par être totalement abandonné au XIV^e siècle. D'importantes ruines restent visibles sur le rocher. Le château, protégé par deux fossés, comprenait plusieurs bâtiments, dont une tour carrée aux murs épais, et une basse-cour. L'église avait une nef unique et une abside semi-circulaire couvertes d'une charpente, accostées d'un cimetière et complétées ultérieurement par un petit clocher-tour. La fouille partielle du site a mis en évidence trois périodes d'occupation : la première à l'Âge du fer, la seconde durant l'Antiquité, la dernière au Moyen Âge³¹.

27. *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille...*, n° 589.

28. E. BARATIER, *Enquêtes sur les droits et revenus de Charles I^{er} d'Anjou en Provence*, Paris, 1969, n° 244.

29. A.D. Bouches-du-Rhône, B 1040, f° 2 v°.

30. *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille...*, n° 570.

31. Fouille dirigée par Richard VASSEUR, *Bilan scientifique du S.R.A., 1998*, pp. 131-132.



LE MUY.
MARSENS : vue aérienne
prise du sud-est.

Vestiges du château
(voir p. 9 et article p. 27).

La Roquette du MUY (commune du MUY, lieu-dit Notre-Dame de la Roquette, type roque, altitude 55 m)

La chapelle Notre-Dame de la Roquette, qui achève de tomber en ruine au pied du Rocher de Roquebrune, a remplacé au ^{xvii}^e siècle l'église du *castrum* mentionné en 1232/1244³² et déserté avant la fin du Moyen Âge. Ce petit habitat apparaissait en 1252 comme un simple satellite de Marsens et sous la domination directe des seigneurs de celui-ci. Les vestiges ont été gravement perturbés par la construction, sur le site même et avec les matériaux récupérés sur place, du couvent des Trinitaires qui desservaient la chapelle. Du château, il ne reste que quelques entailles sur l'entablement rocheux qui le portait. Des éboulis et de rares fragments de mur autour des rochers voisins constituent probablement les restes du village. Sous la forêt de chênes verts qui le recouvre aujourd'hui, le coteau environnant est structuré en terrasses soutenues par des murs en pierre sèche, vestiges d'un terroir agricole exploité jusqu'au ^{xix}^e siècle.

32. J.-H. ALBANÈS, *Gallia Christiana Novissima*, Aix, col. 205-206.

33. *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille...*, n° 844, 848.

34. E. SAUZE, « Le nom de Roquebrune », dans *Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan et du Var*, tome XL, p. 41.



Roquetaillade ? (commune du MUY, lieu-dit la Roquette, type roque, altitude)

Deux pancartes pontificales datées respectivement de 1113 et de 1135 confirment à l'abbaye Saint-Victor de Marseille la possession de l'église Saint-Victor d'un lieu appelé *Rocca Taliada*³³, proche de Roquebrune. Cet habitat éphémère, dont on n'entend plus parler après cette date, correspond peut-être aux traces d'occupation qui ont été retrouvées sur un groupe de trois entablements rocheux situé à 500 m au sud-ouest de la Roquette : plusieurs vestiges de murs et les entailles d'une passerelle reliant entre eux deux des rochers. Un tesson de céramique grise commune a été ramassé sur place, mais un sondage serait nécessaire pour confirmer la chronologie de ce site, peut-être réutilisé comme refuge au cours des guerres de l'époque moderne.

Roquebrune (type roque, altitude 40 m)

Au pied de l'autre extrémité du Rocher de Roquebrune, le village qui lui a donné son nom surplombe, du haut d'un piton isolé, la basse vallée de l'Argens jusqu'à la mer. Une documentation exceptionnellement riche permet de situer vers le milieu du ^{xi}^e siècle, sous la tutelle des vicomtes de Fréjus, la fondation de ce *castrum* qui succédait à un habi-



tat appelé *Borba* ou *Burnis*³⁴. Sur la pointe du piton, le château médiéval a disparu depuis longtemps pour laisser place à une bâtisse moderne très médiocre. Autour du village, qui se déploie en éventail sur les versants accessibles, le tracé de l'enceinte est encore perceptible, avec une tour-porte remaniée et transformée en beffroi. Longtemps disputée entre les abbayes de Montmajour et de Lérins, l'église Notre-Dame a conservé sa nef romane, voûtée d'ogives lombardes, à côté du grand vaisseau construit au xvi^e siècle. On peut voir dans les ruelles du village fortifié et du premier faubourg qui le jouxte à l'est les vestiges de plusieurs maisons médiévales. La commune, très étendue (10 610 hectares), a englobé vers la fin du Moyen Âge les territoires de deux *castra* désertés, Palaison, sur l'autre rive de l'Argens, et Villepey, vers la mer.

Borba ou *Burnis* ?

(commune de Roquebrune-sur-Argens, lieu-dit Sainte-Candie, type oppidum, altitude 320 m)

Le plateau de 7 hectares suspendu entre les crêtes supérieures du Rocher de Roquebrune domine la basse vallée et l'embouchure de l'Argens. Frédérique Bertoncello et Yann Codou y ont dégagé des habitations occupées entre le v^e et le viii^e siècle et une petite église, plusieurs fois remaniée et fréquentée au moins jusqu'au xiii^e siècle. On la trouve



encore mentionnée au xvii^e siècle sous le nom de Notre-Dame de la Roquière, ce qui oblige à considérer le vocable Sainte-Candie comme une invention plus récente. Les résultats de cette fouille très partielle ne confirment ni n'infirmement l'identification du site à la *villa Borba* ou *Burnis*, habitat mentionné à de nombreuses reprises entre 909 et son remplacement, vers la fin du xi^e siècle, par la *Roca Bruna*, l'actuelle Roquebrune.

Palaison

(commune de Roquebrune-sur-Argens, lieu-dit Saint-Barthélemy, type motte, altitude 49 m)

Mentionnée à partir de 1028, la *Mota Palaionis*, dont le nom perpétue peut-être le souvenir d'un habitat antique³⁵, paraît avoir été désertée avant le début du xiii^e siècle, après l'accaparement de la meilleure partie de son territoire par l'abbaye Saint-Victor de Marseille³⁶. Le prieuré victorin, centre d'un petit village abandonné à son tour dans le dernier quart du xiv^e siècle, est encore en partie visible sous les constructions modernes du Château de Palaison, près des rives de l'Argens. Nettement plus loin vers le nord, la motte, façonnée dans le substrat naturel, émerge au milieu des vignes du coteau. En partie occupée par une villa récente, elle ne montre aucun vestige de construction, si ce n'est quelques moellons épars, mais sa forme régulière

De gauche à droite.

LA ROQUETTE DU MUY :
emplacement du château

ROQUEBRUNE,
Borba ou *Burnis* ? :
vue aérienne prise du sud.

35. On peut y voir un dérivé du latin *palatium* = palais, résidence aristocratique.

36. *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille...*, n° 556, 558, 561, 565, 976, 977, 1028, 1102.



SAINTE-MAXIME,
le Revest : vue aérienne
prise de l'ouest.

ne laisse aucun doute sur son identité.

Villepey

(commune de Roquebrune-sur-Argens,
lieu-dit le Castelet,
type oppidum, altitude 45 m)

Le petit épaulement boisé qui porte le site domine le débouché de la vallée du Fournel et les étangs de Villepey, résidu de l'ancien estuaire de l'Argens qui rejoignait ici la mer avant son détournement, au ^{xvi}^e siècle, vers son emplacement actuel. Village de pêcheurs, le *castrum Ville Piscis*, apparaît vers le milieu du ^{xi}^e siècle comme le successeur de la *villa Vallis*. Cet habitat, cité à diverses reprises entre 909 et 1024 et dont le territoire couvrait tout le bassin du Fournel, n'a pas été retrouvé. Satellite de Roquebrune, Villepey a été déserté entre 1405 et 1471 et son territoire rattaché pour un quart à Fréjus et pour le reste à Roquebrune. Menacés par l'urbanisation suractive de ce secteur, les vestiges couvrent tout le sommet de l'épaulement. Au-dessus des pentes architecturées en terrasses, le *castrum* est entouré par un mur d'enceinte, très arasé,

aux parements de moellons équarris et isolé du relief adjacent par un large fossé comblé. Des fragments de murs esquissent les contours de deux édifices importants (le château et l'église ?) au milieu des éboulis jonchés de débris de tuiles et de briques de divers modules.

Le Revest

(commune de Sainte-Maxime,
lieu-dit le Vieux Revest, type roque,
altitude 472 m)

Un piton détaché du massif de Peigros, dominant la majeure partie du versant oriental des Maures et la route qui le traverse entre Le Muy et Sainte-Maxime, sert de piédestal au *castrum* du Revest. Cet habitat pionnier, satellite de Roquebrune et fondé, comme Villepey, dans le cadre de la *villa Vallis*, aux sources du Fournel, apparaît dans les années 1060³⁷. Le village, qui comptait 37 foyers contribuables en 1315/1316, fut abandonné avant 1400. Réputé inhabité en 1540, le territoire connu au ^{xvii}^e siècle un repeuplement partiel, sous forme de bastides et d'écarts dispersés. Bien que plus proche de Roquebrune,

37. Dom CHANTELOU,
op. cit., p. 186.



il fut rattaché à Sainte-Maxime en 1791. Les ruines encore très spectaculaires mériteraient une mise en valeur : le château, avec sa tour carrée ornée de bossages et son logis couvert de lauses ; l'enceinte villageoise et sa double tour-porte ; l'église au chevet plat et au cul-de-four appareillés en grès, au berceau en plein cintre soutenu par cinq doubleaux, à la chapelle latérale surmontée d'un clocher-tour ; les maisons étagées sur la pente, dont la fouille permettrait d'avoir une bonne approche de l'architecture domestique médiévale dans le massif.

Miramas

(commune de Plan-de-la-Tour, lieu-dit San-Peyre, type roque, altitude 416 m)

Le gros piton qui se dresse entre la rive nord du golfe de Saint-Tropez et le bassin du Plan-de-la-Tour a deux sommets. Le plus haut, au sud, porte les vestiges d'un vaste camp fortifié, longuement occupé depuis la fin de l'Âge du bronze jusqu'à l'Antiquité tardive. Le *castrum* médiéval n'a pas seulement abandonné le nom qui faisait de cet oppidum l'homonyme de la grande cité rhodanien-

ne, Avignon³⁸, il a négligé l'entablement du sommet pour s'accrocher à une aiguille rocheuse d'une dizaine de mètres de hauteur située légèrement en contrebas au sud-est. Du château, on voit encore l'escalier d'accès, aménagé dans une faille de la face nord, et les ancrages d'un bâtiment adossé à la pointe de l'aiguille. Le village et l'église, qui a laissé son nom au site, occupaient une série de terrasses aménagées sur la pente sud et jonchées d'importants éboulis. Propriété des vicomtes de Marseille au milieu du XI^e siècle, Miramas fut donné vers 1085/1093 à l'abbaye de Lérins, qui le céda en 1224 à l'évêque de Fréjus³⁹. À cette date, le *castrum* était sans doute en voie d'abandon, sinon déjà déserté. L'habitat qui figure pour 9 familles au recours de feux de 1315/1316 se trouvait probablement dans la plaine, avec la bastide qu'avait fait construire l'abbé du Thoronet et dont la base sert aujourd'hui de cabanon de vigne⁴⁰.

Pétiache

(commune de Plan-de-la-Tour, lieu-dit

De gauche à droite.

PLAN-DE- LA-TOUR, Miramas : vue aérienne prise du sud-est (voir aussi photo de couverture : rocher du château).

Pétiache : vue aérienne prise du nord-est.

38. Ce nom, appliqué au XI^e siècle à la vallée du Préconil, *vallis Avignonensis*, ne désigne plus aujourd'hui que l'une des sources de ce fleuve, le Col de Vignon.

39. *Cartulaire de Lérins...*, tome I, n° 26, 28 ; tome II, n° 22 ; *Cartulaire de Saint-Victor...*, n° 551.

40. Liste de 1232/1244, GCNN, I, col. 205-206 ; Baratier, *La démographie provençale du XIII^e au XVI^e siècle*, Paris, 1961, p. 150-151.



PLAN-DE-LA-TOUR, Pétiache :
vue d'ensemble
prise du sud-ouest.

Chemin à ornières.



Pétiache, type roque, altitude 281 m)

Le village du Plan-de-la-Tour, ancien écart formé vers la fin du xvi^e siècle et détaché de la Garde-Freinet au xviii^e siècle, est dominé par les escarpements granitiques d'un chaînon d'où se détache, au nord-ouest, un piton que contourne l'une des routes transversales du massif, ici entre Vidauban et Saint-Pons-les-Mûres. Le petit *castrum* qui a été retrouvé au sommet de ce relief⁴¹ comprenait un château, petite tour rectangulaire probablement entourée de quelques dépendances, et, sur une terrasse en contrebas, ceinturé d'un mur d'enceinte, un village de quelques maisons avec un four à pain. L'unique mention écrite du site, *loco qui vulgo Rascatius dicitur*, remonte aux années 1085/1093⁴². L'habitat n'a sans doute pas survécu longtemps à sa donation à l'abbaye de Lérins et n'a pas laissé d'autre souvenir que son nom, Pétiache ou Pétrache, aboutissement phonétique de **Podium Rascatium* = la colline rocailleuse.

Grimaud

(type roque, altitude 80 m)

Isolé par le cours, profondément encaissé, du torrent de la Garde (anciennement Refren), le piton aux pentes rapides domine le golfe de Saint-Tropez et la plaine des bouches de la Giscle, riche terroir agricole qui a assuré au *castrum* de Grimaud, jusque vers la fin du xvi^e siècle, la prééminence indiscutée sur la zone centrale des Maures. L'agglomération, mentionnée dans les textes à partir de 1058⁴³, formait au début du xiv^e siècle une petite ville de 215 foyers contribuables⁴⁴, chef-lieu de la baronnie du Val Freinet. Après avoir surmon-

té la crise démographique de la fin du Moyen Âge (118 foyers contribuables en 1471), Grimaud n'a commencé son déclin qu'avec l'essor du port de Saint-Tropez, dans la seconde moitié du xvi^e siècle. La fouille partielle des ruines du château (Monument Historique inscrit) a révélé des traces d'occupation depuis le xiii^e siècle, mais les vestiges architecturaux sont plus récents. La tour principale, dont les deux étages habitables surmontent une grande citerne couverte d'un plafond sur arcs diaphragmes, ne semble guère antérieure au xv^e siècle, le grand corps de logis, peut-être bâti dans la première moitié du xvi^e siècle, a été agrandi et cantonné de deux tours rondes au milieu du xvii^e siècle. Sous le château subsiste la majeure partie de la courtine, sommée d'un chemin de ronde à parapet crénelé et percée d'archères en fente courte, qui fut élevée au xiv^e siècle pour protéger l'agglomération. Il ne reste de celle-ci que des éboulis informes, recouverts de broussailles. Le village actuel s'est maintenu hors de l'enceinte, autour de l'église, bel édifice roman du xiii^e siècle à nef unique, faux transept et triple abside, exempt de remaniement si l'on excepte le clocher-tour assis au xvii^e siècle sur la voûte de la nef. D'assez nombreux éléments décoratifs, arcades, portes et fenêtres, réalisés en basalte témoignent de la prospérité des habitants aux xv^e et xvi^e siècles.

Cogolin

(type roque, altitude 70 m)

Le promontoire qui domine le confluent de la Giscle et la Môle est peu élevé, mais il commande un terroir agricole accru au fil des siècles par l'envasement du fond du golfe et l'assèchement des

41. Par Michel GAZENBEEK, rapport de prospection au S.R.A.

42. *Cartulaire de Lérins...*, n° 28.

43. *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille...*, n° 590, 84, 551, 589, 601, 485, 778, 843, 844, 848.

44. E. BARATIER, *La démographie provençale...*, p. 150-151.

45. *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille...*, n° 135.

marécages et contrôle les communications en direction d'Hyères et de Toulon. De l'ancien *castrum*, mentionné vers 1010⁴⁵, il ne reste presque rien. Une villa contemporaine et son jardin en terrasses recouvrent l'emplacement – et peut-être les vestiges – du château et du premier village étagé sur le haut des pentes. Le parcellaire garde la trace de deux enceintes successives et du fossé qui barrait au nord le promontoire. Seule demeure visible la tour-porte, transformée en beffroi, de la première enceinte. Ce bel ouvrage du *xiv^e* siècle aux angles ornés de bossages, a assuré au cours de la crise de la fin du Moyen Âge la survie d'une communauté aux effectifs longtemps faibles : 47 foyers contributables en 1315/1316, 25 en 1371⁴⁶. La croissance démographique très vive dès le milieu du *xv^e* siècle (67 foyers contributables en 1471, 200 maisons en 1540⁴⁷) est responsable de la construction du petit faubourg, au sud du vieux village, où l'on relève de nombreux éléments de style gothique tardif. L'église paroissiale bâtie en bordure de ce faubourg a deux nefs, l'une, voûtée en berceau brisé, probablement du *xv^e* siècle, l'autre, voûtée d'ogives, du milieu ou de la seconde moitié du *xvi^e* siècle. Stimulée par le développement de plusieurs établissements industriels, l'urbanisation contemporaine a colonisé la plaine adjacente. Le territoire communal, fort de 2 793 hectares, a annexé successivement deux autres habitats, la Salle-Gontran et les Garcinières. La *Sala Gontranni* était déjà déserte quand fut donnée, au début du *xi^e* siècle, à Saint-Victor de Marseille son église Sainte-Marie et Saint-Jean⁴⁸, devenue par la suite le prieuré Notre-Dame des Salles. Il s'agissait probablement d'un grand domaine rural, celui dont des traces ont été repérées dans les vignes au sud de la chapelle. Bien que qualifié de *castrum* au *xiii^e* siècle⁴⁹, les Garcinières semble n'avoir été qu'un écart dépourvu de fortification et d'église, installé sur le coteau proche de la bastide qui porte aujourd'hui ce nom et destiné à la mise en valeur des terres situées sur l'autre rive de la Môle.

Gassin

(type oppidum, altitude 195 m)

Visible de plusieurs kilomètres à la ronde, le village perché sur un gros piton isolé entre le golfe de Saint-Tropez et la baie de Cavalaire a peut-être succédé sur ce site à un habitat de l'Âge du fer. La première mention de Gassin remonte à 1097⁵⁰. Ce site très fort a supplanté et annexé avant le *xiii^e* siècle

les *castra* de Bourrian et de Cavalaire. En 1315/1316, le village abritait 188 foyers contributables avec l'écart des Garcinières et occupait sans doute une beaucoup plus grande partie de la plate-forme sommitale, trop large pour la minuscule agglomération qu'évoquent des documents de 1471 – 14 foyers contributables⁵¹ – et de 1516 – deux rangées de maisons de part et d'autre d'une rue unique⁵². L'étendue supposée du village médiéval rendrait compte de la position très excentrée de l'ancienne chapelle Notre-Dame de Consolation, qui fut peut-être l'église paroissiale de Gassin avant la construction dans le village d'un petit sanctuaire⁵³, lui-même remplacé au *xvi^e* siècle par l'actuelle église. Les deux fragments médiévaux restés en place appartiennent apparemment au château du *xiii^e* siècle, investi par le village du *xv^e* siècle. Il s'agit de l'étage inférieur (transformé en château d'eau) d'une tour ornée de bossages et d'un fragment de courtine parementé en moellons assisés et percé d'une porte en arc brisé.

Bourrian

(commune de Gassin, lieu-dit Saint-Martin, type motte, altitude 87 m)

Bâtie sur une petite croupe détachée du versant nord du chaînon des Garcinières, la motte domine la vallée du Bourrian et son embouchure au fond du golfe de Saint-Tropez. La butte, isolée au nord par un fossé, est bien reconnaissable sous la végétation dense qui la recouvre et qui ne laisse voir que des éboulis informes. Le *castrum Borriani* n'apparaît qu'à deux reprises, en 1055 et 1056, dans la description des limites du territoire de Saint-Tropez⁵⁴. Son abandon paraît être antérieur à l'apparition de Gassin, à la fin du *xi^e* siècle. Son nom, d'origine antique⁵⁵, a servi de patronyme à une famille de la petite aristocratie locale attestée jusqu'à la fin du Moyen Âge et à une famille de chevaliers arlésiens – de même souche ou homonyme ?

Cavalaire

(commune de Cavalaire, lieu-dit Saint-Ferréol, type roque, altitude 236 m)

A 3 km au nord de l'agglomération actuelle, sur un épaulement détaché du flanc sud de Mont-Jean, une petite plate-forme domine toute la baie, du Cap Lardier à l'Île du Levant. L'implantation

46. E. BARATIER, *La démographie provençale...*, p. 150-151.

47. *Ibidem*.

48. *Cartulaire de Saint-Victor...*, n° 135.

49. En 1232/1244, liste des localités du diocèse de Fréjus publiée par J.-H. ALBANÈS, *Gallia Christiana Novissima*, tome I, col. 205-206 ; en 1252, É. BARATIER, *Enquêtes sur les droits et revenus de Charles 1^{er} d'Anjou en Provence*, n° 295.

50. *Cartulaire de Saint-Victor...*, n° 144.

51. É. BARATIER, *La démographie provençale...*, p. 150-151.

52. P. BERNARDI et É. SAUZE, *Gassin, le développement urbain d'après les cadastres d'Ancien Régime*, rapport dactylographié inédit.

53. D'où proviennent peut-être les deux tambours de colonne adossés en basalte en remploi dans des maisons du village.

54. *Cartulaire de Saint-Victor...*, n° 596, 593.

55. Formation latine classique composée de l'anthroponyme *Burrus* et du suffixe *-i-anum*.



De gauche à droite.

CAVALAIRE :
vue d'ensemble
prise du nord-ouest.

GIBOUEL :
vue d'ensemble
prise de l'est.



récente d'un ensemble de villas a détruit la majeure partie du *castrum*, dont un relevé effectué par un géomètre avant les travaux montre les ruines alors visibles : six bâtiments, dont un pourvu d'une abside semi-circulaire, et un pan du mur d'enceinte. Le lotissement n'a épargné qu'une petite bande de terrain entre la plus haute villa et le chemin d'accès, où l'on peut voir un fragment du mur d'enceinte, construit en dalles de schiste liées à la terre, les contours mal distincts d'un bâtiment adossé à ce mur et le fond d'un silo creusé dans le rocher. L'exploration a livré un tesson de céramique grise médiévale. Le toponyme Saint-Ferréol conserve probablement le vocable de l'église de ce *castrum* dont on ne connaît actuellement aucune mention dans la documentation antérieure au *xiv^e* siècle. Le seul habitat signalé à Cavalaire par les documents du bas Moyen Âge paraît être l'embryon du village actuel, proche de la mer, alors intégré au territoire de Gassin. L'abandon du site perché remonte probablement avant le *xiii^e* siècle⁵⁶.

Ramatuelle

(type roque, altitude 130 m)

Le chaînon qui forme l'ossature de la presqu'île de Saint-Tropez culmine aux Moulins de Paillas, site d'un habitat fortifié de l'Âge du fer. Le *castrum* de Ramatuelle, mentionné à partir du milieu du *xi^e* siècle, a été implanté sur une petite croupe du versant sud, en contrebas de l'oppidum, au dessus de la petite plaine côtière où s'étend son terroir agricole. L'habitat très dense qui a recouvert le site en a effacé les caractères topographiques et architecturaux. Des maisons ont remplacé le château. Le mur d'enceinte subsiste sur la quasi totalité de

son circuit, mais peu visible derrière les maisons qui sont venues s'y appuyer, sauf quelques pans talutés et parementés en moyen appareil de schiste, deux portes fortement remaniées à l'époque moderne et la tour de flanquement, aux angles ornés de bossages, qui sert aujourd'hui de clocher. L'église, adossée à la courtine nord a été presque entièrement reconstruite au début du *xvii^e* siècle. L'une des maisons du village conserve dans sa façade l'arc en plein cintre à longs claveaux extradossés d'une porte médiévale murée.

Pampelonne ?

(commune de Ramatuelle, lieu-dit Villevieille, type motte, altitude 130 m)

On ne connaît pas le nom de ce petit *castrum*, peut-être abandonné dès le *xi^e* siècle. Perché sur une croupe à l'est du village, il domine mieux encore que lui la baie de Pampelonne. Ce toponyme, cité deux fois, en 1055 et 1056, dans les chartes de délimitation de Saint-Tropez et resté attaché à la plaine le long de la baie, pourrait avoir désigné alors le *castrum* voisin, satellite ou annexé à Ramatuelle. Le site ne porte pas de ruines visibles, mais la motte, isolée par un fossé profond, est bien reconnaissable.

La Môle

(commune de la Môle, lieu-dit Sainte-Madeleine, type oppidum, altitude 268 m)

Le piton isolé qu'encadrent les plateaux du Laïré et de Maravieille domine à la fois la vallée de la

56. É. SAUZE, « Cavalaire au Moyen-âge », *Freinet-Pays des Maures*, n° 4, 2003, p. 3-8.



Verne, jusqu'à son confluent avec la Môle, et une partie du bassin de la Giscle. Malgré sa silhouette pointue, le relief offre une spacieuse aire sommitale ceinturée au sud par une courte falaise. Sur la plate-forme, une rue en arc de cercle distribue une trentaine de bâtiments de 20 à 25 m?, où rien, dans l'état actuel, ne permet de distinguer un château. Ces maisons regroupées à l'abri du mur d'enceinte, doublé d'un fossé et d'un avant-mur, qui barre le côté nord, furent probablement les demeures des nombreux co seigneurs (une quinzaine de familles) qui se partageaient la seigneurie de la Môle. A l'instar du *castrum* des Arcs que décrit un texte de 1150, le quartier fortifié, réservé à l'élite dirigeante, laissait à l'extérieur l'église, petit édifice à nef unique et chevet plat, fortement remanié à l'époque moderne, et l'agglomération paysanne, installée sur la pente en contrebas au sud. C'est là, vraisemblablement, l'habitat cité dans trois chartes de donation de 1008 et 1014, dont le bénéficiaire, l'abbaye Saint-Victor de Marseille, semble n'avoir jamais pris possession⁵⁷. Le territoire, trois fois plus étendu qu'aujourd'hui, nourrissait une population nombreuse – jusqu'à 200 foyers contributables en 1235⁵⁸. La chartreuse de la Verne, fondée vers 1170, lui en prit les deux tiers grâce aux libéralités des co seigneurs de la Môle, parents de ceux de Signes qui avaient fondé et doté la chartreuse de Montrieux. Le déclin de la communauté, privée de la majeure partie de ses ressources, se traduit par sa chute démographique : 90 feux en 1252, 48 en 1308, 19 en 1315/116. L'abandon définitif eut lieu avant 1400. Dans l'espace inhabité durant trois siècles, quelques bastides s'installèrent vers la fin du xvii^e siècle. Le village actuel fut créé dans la première moitié du xix^e siècle.

Gibouel

(communes de Bormes-les-Mimosas et Collobrières, lieu-dit la Cadenière, type oppidum, altitude 454 m)

Assis sur la crête du chaînon qui sépare les vallées de la Verne et de la Môle, ce site bénéficie d'un panorama exceptionnel sur le golfe de Saint-Tropez, la chaîne côtière et les hauteurs des Roches-Blanches et du Treps. Il n'est accessible que par deux étroits passages ménagés à ses extrémités est et ouest et défendus le premier par trois murs successifs tendus entre les rochers qui parsèment la pente, le second par deux épais remparts en pierre sèche. Sur les quatre petits pitons rocheux qui jalonnent la crête sommitale, longue d'environ 300 m, on relève des traces de taille et des séries de cavités d'ancrage de pièces de charpente. Autour des pitons, des murs en pierre sèche délimitent d'étroites terrasses jonchées de maigres éboulis. Le matériel ramassé, comme les structures bâties, atteste la superposition de deux habitats, l'un protohistorique (céramique modelée), l'autre médiéval (céramique grise, bol à vernis jaune). Annexé à la Môle après son abandon, le *castrum* apparaît à deux reprises dans les actes de délimitation du territoire de la chartreuse de la Verne : en 1174 sous la forme *als casals de Geboel*, en 1223 *ad Collam de Giboel*⁵⁹. Sans doute déjà à l'abandon en 1174, le *castrum* était déjà complètement oublié au début du xiii^e siècle. Le toponyme lui-même, relégué dans une zone inexploitée, n'apparaît ni dans les cadastres, ni sur la carte de Cassini, mais figure sur la carte des frontières de l'est de Pilot de Thorey.

De gauche à droite.

MALMERÈNE :
vue d'ensemble
prise du sud-est.

CASTEL-NÈGRE : vestige
du mur d'enceinte.

57. Cartulaire de Saint-Victor..., n° 24, 110, 111.

58. F. BENOÎT, *Recueil des actes des comtes de Provence appartenant à la dynastie de Barcelone (1196-1245)*, Monaco, 1925, p. 238-332.

59. É. SAUZE, « Les limites du désert de la Verne », dans *La chartreuse de la Verne, trésors dispersés*, Cogolin, 1998, pp. 141-155.

Malmerène

(commune du Lavandou,
lieu-dit Murène, type oppidum, altitude
408 m)

La végétation très dense ne laisse apercevoir sur ce site d'oppidum que de vagues éboulis dispersés sur un ensemble de terrasses aux murs de soutènement en pierre sèche. La colline, adossée au versant nord de la chaîne côtière entre Bormes et Cavalaire, surplombe un petit plateau cultivé et la vallée de la Môle jusqu'à son embouchure, mais ne bénéficie, vers le sud, que d'une courte échappée sur la baie de Cavalaire. Un sondage serait ici nécessaire pour déterminer avec sûreté la période d'occupation. Les mentions médiévales, *Malmerenda* en 1192, *lo castelard de Mala Merena* en 1218, *Mala Merenda* en 1223, désignent un habitat déjà déserté et ruiné, dont le nom même paraît n'être qu'un sobriquet (=la mauvaise vigie).

Castel Nègre

(commune du Lavandou,
lieu-dit Castel Maou, type roque,
altitude 356 m)

La crête rocheuse aux flancs très escarpés domine directement le Cap Nègre, qui a conservé son nom, entre les petits bassins côtiers de Cavalière et de Pramouquier. Du sommet, la vue porte sur une large portion du littoral, du Cap Lardier à Hyères et aux îles. L'étroite plate-forme sommitale, aménagée en petits replats que soutiennent des murs tendus entre les rochers, est protégée au nord, le seul côté accessible, par un mur d'enceinte percé d'une porte. On voit encore à l'intérieur les vestiges d'une structure taillée dans la roche (citerne ?) et de plusieurs constructions aux murs en pierre sèche appareillés en épi. L'occupation médiévale ne fait pas ici de doute. Le lieu figure dans les descriptions des limites du territoire de la Verne sous l'appellation de *la Gacha* (=le poste de guet) en 1192, 1218 et 1223. Son nom, *Castel Negre*, transmis par la carte de Cassini, permet de l'identifier au site restitué en 1250 par le comte Charles I^{er} d'Anjou à l'évêque de Toulon *in territorio de Cavalliera et in Monte Nigro*, avec une clause de rachat au cas où le comte désirerait y construire. L'enquête sur les droits comtaux de 1252 attribue effectivement à l'évêque le tiers de la haute seigneurie sur ce secteur côtier. Le nom actuel du lieu-dit, Castel Maou, n'est qu'un

sobriquet donné aux ruines à l'époque moderne. L'appellation la plus ancienne, *la Gacha*, correspond peut-être à une occupation résiduelle. Les structures conservées paraissent plus amples que celles d'un simple poste de guet. La mention de 1250 concerne visiblement un site inhabité, mais nous ignorons si la reconstruction envisagée par le comte de Provence a eu lieu.

Bormes

(type roque, altitude 250 m)

Perché sur un piton détaché de la chaîne littorale, en contrebas d'un oppidum proto-historique, le *castrum* domine un large secteur côtier, avec un mouillage bien abrité et un petit bassin cultivé au micro-climat particulièrement doux. L'excellence de cette situation explique le développement de l'habitat qu'un document cite dans les années 1060⁶⁰. En 1315/1316, avec 212 foyers contributables⁶¹, Bormes faisait figure de petite ville. Sur le sommet, le château conserve une tour carrée du XIII^e siècle au milieu de bâtiments remaniés et agrandis à plusieurs reprises du XVI^e au XIX^e siècle. Dans l'agglomération, qui se déploie en éventail sur le versant sud, des morceaux de courtine, une tour de flanquement carrée et quelques éléments de maisons, portes, arcs, parements appareillés, témoignent de la prospérité de la commune sous le règne des seigneurs de Fos. Réduite de moitié par la crise de la fin du Moyen Âge (115 foyers en 1471), la population a tout juste retrouvé son effectif à l'époque moderne (200 maisons en 1698)⁶². Le territoire communal de 9 732 hectares a absorbé avant le XIII^e siècle le petit *castrum* de Belvezin voisin du village, à la fin du Moyen Âge celui de Brégançon et au début du XIX^e siècle le tiers sud-ouest du territoire de la chartreuse de la Verne, dont il a reperdu une partie lors du détachement de la commune du Lavandou.

Belvezin ?

(commune de Bormes-les-Mimosas,
lieu-dit la Cuberte, type roque, altitude
251 m)

À 750 m environ à l'ouest de Bormes, sur un épaulement de la colline Notre-Dame de Constance qui domine le village et l'ensemble de son bassin jusqu'à la mer, le site occupe une petite plate-forme et le haut des pentes qui l'entourent. Malgré les bouleversements induits par la construction récente

60. *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille...*, n° 474.

61. E. BARATIER, *La démographie provençale...*, p. 150-151.

62. *Ibidem*.



d'une villa, on peut encore observer sur le sommet des murs de soutènement en gros blocs de pierre sèche et une légère dépression en arc de cercle qui correspond à un fossé. Il ne reste rien du château, hormis les rochers sur lesquels il devait prendre appui, mais quelques vestiges du village : des fragments de murs de maisons adossées à un petit abrupt rocheux et de nombreux éboulis disséminés sur une terrasse aménagée au sud. Un tesson de céramique commune grise a été ramassé sur place. Ce *castrum* est probablement celui de Belvezin, connu par une charte de 1056, par laquelle Gui de Fos et sa femme Austrude donnent à l'église Saint-Nicolas d'Hyères, qu'ils viennent de faire construire, un domaine foncier (terres, maisons) et des revenus (redevances diverses), dont la dîme des manges que tient leur vassal Quiqueran de Saint-Marcel à Belvezin, Bormes et Bormettes, *in Bello Vicino et in Borma et in Bormita*⁶³. Le nom ne reparaît plus par la suite, l'habitat a dû être abandonné avant le XIII^e siècle.

Brégançon

(commune de Bormes-les-Mimosas, lieu-dit Brégançon, type roque ; altitude 25 m)

Rattaché au rivage par une jetée d'une centaine de mètres de longueur, Brégançon était à la fin du XVIII^e siècle encore un îlot aux contours abrupts, environné de récifs. Sa position était peu avantageuse du point de vue économique. Les bas-fonds ne dégageaient guère qu'un petit mouillage et le terroir agricole, sur le coteau en vis-à-vis, avait peu d'étendue. Mais cette véritable sentinelle contrôlait le passage entre les îles et le littoral,

depuis la presqu'île de Gien jusqu'au cap Bénat, et sa possession a été disputée, de 1223 à 1257, entre les seigneurs d'Hyères et la commune de Marseille⁶⁴ avant de revenir au comte de Provence, qui en fit un des principaux maillons de la défense côtière⁶⁵. Ce rôle militaire n'empêcha pas (ou provoqua ?) la désertion du village, qui n'apparaît pas dans les affouagements de 1315/1316 et de 1471. L'habitat reconstitué au XVI^e siècle préféra s'installer dans des bastides sur la terre ferme. Désaffecté au milieu du XX^e siècle, le fort est devenu résidence présidentielle, classée M. H. en 1968. Les constants remaniements subis par l'édifice jusqu'à nos jours ont beaucoup altéré la lisibilité du site et de l'architecture. Du château médiéval, il reste le chalet d'entrée à deux tours rondes, ouvrage de la deuxième moitié du XIII^e siècle sur un modèle français, et un pan du mur d'enceinte percé d'une série d'archères en fente longue. Du village et de son église, sans doute bâtis sur le versant nord, face à la côte, à l'abri du vent de mer et des pirates, on ne voit plus trace.

Collobrières

(type roque, altitude 170 m)

Un piton isolé sur le versant sud de l'étroite vallée du Réal Collobrier a fixé le *castrum de Colobreria* dont le nom apparaît en 1060 dans le cartulaire de Saint-Victor de Marseille, qui en possédait les deux églises, Saint-Pons, siège de la paroisse bâti sur le sommet près du château, et Sainte-Marie, installée en contrebas avec le cimetière⁶⁶. Du château, il ne reste que l'emplacement, partiellement taillé dans le rocher. L'édifice, dépourvu d'intérêt stratégique et négligé par des seigneurs nantis de meilleures rési-

De gauche à droite.

BORMES : corps de logis du château.

BELVEZIN : vestiges de maisons adossées au rocher.

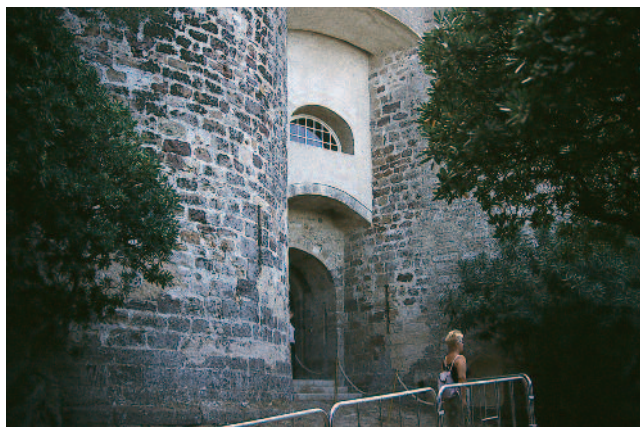
63. J.-H. ALBANÈS, *Gallia Christiana Novissima, Toulon*, n° 56.

64. J.-H. ALBANÈS, *Gallia Christiana Novissima, Toulon*, n° 135, 136, 137, 250.

65. Acquisition de la dernière part détenue par les Fos en 1257, H. de GÉRIN-RICARD et É. ISNARD, *Actes concernant les vicomtes de Marseille et leurs descendants*, Monaco-Paris, 1926, n° 551 ; administration par les officiers comtaux, J. H. ALBANÈS, *Gallia Christiana Novissima, Toulon*, n° 643, 1529.

66. *Cartulaire de Saint-Victor...*, n° 470, 471, 473, 474, 476.

67. Les vicomtes de Marseille, puis les barons de Forcalqueiret (Agoult).



De gauche à droite.

BRÉGANÇON,
porte du château.

BAUDISSAN :
vue d'ensemble
prise du nord.



dences⁶⁷, a dû tomber en ruine avant le xvi^e siècle, ses débris ont servi à la reconstruction de l'église Saint-Pons. Le village s'est développé en éventail sur le versant nord, du côté de la rivière et du chemin. Sauf de menues traces dans le parcellaire, les reconstructions modernes et contemporaines n'ont rien laissé subsister, ni des maisons, ni des fortifications médiévales. Le village avait pourtant une certaine importance, comptant 93 foyers contributables en 1315/1316, 74 en 1471, 200 maisons en 1698, 3012 habitants en 1841, au plus fort du développement de l'industrie bouchonnière. Particulièrement étendu (11 268 hectares), le territoire communal a absorbé avant le xiii^e siècle pas moins de 5 *castra* répertoriés ci-après. Il a plus récemment, au début du xix^e siècle, annexé une partie du territoire de la chartreuse de la Verne.

Baudissen ?

(commune de Collobrières,
lieu-dit l'Ubac des Bonnaux,
type roque, altitude 322 m)

Ce site a été trouvé sur un pointement rocheux à l'extrémité d'un chaînon adventice de la crête des Martels, qui ferme au nord le bassin du Réal Collobrier. Le sommet domine au nord-est le vallon des Vaucanes, où passe l'ancien chemin de Pignans, mais n'aperçoit pas le village de Collobrières, distant d'environ 2 km au sud-est, que masque le chaînon des Vaudrèches. Au-dessus des pentes très raides, de gros blocs de schiste dressés à la verticale⁶⁸ et un mur semi-circulaire en pierre sèche d'environ 1,20 m d'épaisseur et 1,50 m de hauteur délimitent une aire sommitale. Immédiatement au-dessous vers le sud, de nom-

breuses cuvettes d'éboulis et des fragments de murs arasés jonchent une zone à la pente moins prononcée, où l'on a ramassé quelques tessons de céramique commune à pâte brune. La documentation écrite n'a livré aucune mention directe de ce *castrum*. Mais le toponyme Baudisson, conservé par une bastide moderne construite dans le vallon en contrebas, peut être rapproché du patronyme de deux bienfaiteurs de la chartreuse de la Verne, *Alasaxis* et *Petrus de Baudiceno*, donateurs en 1216 d'une rente en sel produit par les salins d'Hyères. Ces deux personnages, qui faisaient apparemment partie de l'entourage du seigneur d'Hyères, étaient probablement issus d'un lignage chevaleresque implanté à Collobrières dans le quartier qui perpétue leur nom. Là aussi des fouilles seraient nécessaires pour préciser la période et la durée d'occupation du site.

Fauguières

(commune de Collobrières,
lieu-dit Lambert, type oppidum, altitude
477 m)

Le plateau ou combe de Lambert est célèbre par les deux menhirs dressés à sa partie supérieure (inscrits à l'inventaire supplémentaire des M.H. en 1988). Berceau d'un affluent du torrent de la Verne, il constituait le terroir agricole d'un *castrum* appelé Fauguières, perché sur une petite croupe à son extrémité occidentale. Peu apparent du côté du plateau, le site bénéficie de l'autre côté de la protection du vertigineux ravin du Desteu, affluent du Réal Collobrier, qui franchit ici en cascade une dénivelée de plus de 150 m de hauteur dans un cratère hérissé d'aiguilles de roche nue. La plate-forme sommitale

68. Archives
de la Grande Chartreuse,
dom Joseph CAPUS,
*Fundationes et dispositiones
cartusiarum provinciae
Provinciae, cartusia Vernae*,
p. 102.

le, d'environ 200 m de longueur sur 40 à 50 m de largeur, est barrée à l'est par un épais mur en pierre sèche, vestige d'un habitat de l'Âge du fer que signalent des tessons de céramique modelée et d'amphores marseillaises et étrusques. Un cône d'éboulis sur sa bordure nord marque probablement l'emplacement du château, en contre-haut du village installé sur le versant adjacent, abrité par un mur d'enceinte et structuré par des murets de soutènement en pierre sèche. Quelques fragments de *tegula* ramassés dans les ruines situent – s'il ne s'agit pas de remplois plus tardifs — la formation de l'habitat au cours de l'Antiquité tardive. Des actes du cartulaire de la Verne datés entre 1204 et 1244 contiennent les donations par la famille de *Felgueriis* et par d'autres co seigneurs de Collobrières de terres et de droits *ad locum* ou *in territorio quod dicitur Felgueiras*⁶⁹. L'endroit n'était donc pas un quelconque lieu-dit, mais une petite seigneurie satellite de Collobrières, dont l'absorption dans le domaine de la chartreuse sanctionne l'oubli définitif. Son abandon très précoce inscrit le *castrum* de Fauguières parmi les sites dont la chronologie d'occupation mériterait d'être établie par des fouilles.

La Fare

(commune de Collobrières,
lieu-dit Ragusse, type oppidum, altitude 509 m)

Découvert et fouillé en 2003 par Marc Borréani, ce petit *castrum* occupe un piton détaché du versant sud de la haute vallée de la Verne. Complètement lessivé par l'érosion, le site n'a conservé aucune structure en place et n'a livré que quelques tessons erratiques de la période tardo-antique. L'occupation a dû cependant se poursuivre au moins durant le haut Moyen Âge, puisque le souvenir en était encore vivant à la fin du XII^e et au début du XIII^e siècle. Les chartes de délimitation de la chartreuse de la Verne nous livrent en effet son nom, *La Fara*, fixé sur la colline depuis rebaptisée Ragusse et utilisé comme patronyme par un lignage chevaleresque de Collobrières⁷⁰.

?

(commune de Collobrières,
lieu-dit l'Aubède, type oppidum,
altitude 410 m)

À 2 km au sud-ouest de Collobrières, la colline de l'Aubède fait face à celle de Baudisson sur l'autre



rive du Réal Collobrier. Ici, l'habitat occupe un sommet spacieux (environ 5000 m) et presque plat environné de pentes raides et d'une petite falaise rocheuse à l'est. Un mur d'enceinte en dalles de schiste empilées d'une épaisseur de 1,5 à 2 m d'épaisseur entoure l'aire sommitale couverte d'éboulis et de fragments de murs en pierre sèche mal visibles sous la végétation arbustive dense. Au pied de la falaise est encore visible le chemin d'accès, soutenu par un muret, qui devait rejoindre le chemin de Collobrières à Bormes (actuelle D41). La seule pièce de mobilier trouvée sur place, une petite lause de couverture percée d'un trou de fixation, provient sans doute d'une construction médiévale, mais ce site pourrait avoir été occupé dès l'Âge du fer. On ne connaît pas le nom de cet habitat, dont la désertion se situe certainement avant le XIII^e siècle. Une charte de Saint-Victor évoque, vers 1062, deux localités, Poi Jaudal et Pradinal, où l'église paroissiale de Collobrières perçoit la dîme⁷¹. Mais rien ne permet de savoir, si ces toponymes désignaient des *castra*, lequel des deux s'appliquait au site de l'Aubède et lequel au site de Rouve Gavot, qui suit.

?

(commune de Collobrières,
lieu-dit Rouve-Gavot, type roque,
altitude 708 m)

La même question peut en effet être posée à propos d'un autre *castrum* perché très haut sur un piton détaché du flanc est de la Sauvette, point culminant des Maures. Ce petit relief très vigoureux jouit d'un panorama exceptionnel au nord sur la dépression permienne et au sud sur l'intérieur du massif jusqu'à la mer. Il n'est aujourd'hui accessible que par

FAUGUIÈRES :
vue d'ensemble
prise de l'est.

69. *Ibidem*.

70. Cf. É. SAUZE, Les limites du désert de la Verne, dans *La chartreuse de la Verne, trésors dispersés*, p. 141-155

71. *Cartulaire de Saint-Victor...*, n° 474 : *decimum... de terras de Poio Jaudal et ad (s) Pradinal*.

des pistes forestières qui ont sans doute remplacé d'anciens chemins de communication. Son terroir agricole incluait peut-être le vaste plateau du Trep, tout proche, sûrement le replat voisin qui porte le toponyme évocateur «les Condamines». Le site a fait l'objet d'une fouille partielle en 1995. Sur l'aire sommitale, circonscrite par des abrupts rocheux et par un mur d'enceinte en pierre sèche, ont été dégagés

les vestiges très arasés d'un bâtiment à peu près carré, d'environ 7 m de côté, aux murs assez minces en moellons de schiste posés en épi et liés à la terre. Plus bas, sur la pente architecturée en terrasses, des habitations en pierre sèche couvertes de petites lattes clouées ou chevillées (complétant probablement une couverture en plaques de liège) composaient le village. Le matériel exhumé atteste une occupation

assez brève au x^e et/ou au xi^e siècle.

Ce tour d'horizon, pour ample qu'il soit, ne saurait prétendre à l'exhaustivité. Il manque peut-être quelques sites à la liste des *castra* désertés, en particulier dans les zones restées blanches sur la carte. A la pointe occidentale du massif, entre Hyères et la Londe, une colline à l'entrée du vallon de l'Apié, au dessus de la chapelle Sainte-Eulalie, a peut-être porté un petit *castrum*. L'état du site, bouleversé par l'aménagement de terrasses de culture, puis par l'installation d'une batterie durant la dernière guerre, aujourd'hui recouvert d'une végétation presque impénétrable, ne permet pas de se prononcer en l'absence de toute donnée textuelle. Plus au nord, le sommet de Notre-Dame-des-Anges pourrait avoir été un important oppidum réoccupé au v^e siècle et finalement abandonné au profit du bourg de Pignans, formé avant le xii^e siècle autour de la collégiale. Mais, là encore, les terrassements opérés lors des constructions de la chapelle moderne, de l'ermitage et du poste de surveillance contre l'incendie ont tout effacé. Entre Vidauban et Le Muy, au confluent de l'Aille et de l'Argens, l'ancien habitat fortifié que signale le toponyme Tournavelle n'est pas à exclure, bien qu'il n'ait livré jusqu'à présent que du matériel protohistorique.

En contrepartie, certains des sites présentés ci-dessus n'ont peut-être pas (ou plus) été habités après le début de notre ère. La seule morphologie du relief et des vestiges architecturaux ne permet pas de distinguer l'habitat de hauteur tardo-antique ou haut-médiéval de son homologue de l'Âge du fer. En plusieurs endroits, notamment l'Aubède à Collobrières, Castel des Maures aux Mayons et Malmerène au Lavandou, la fouille seule permettrait de déterminer avec sûreté la période d'occupation.

À quelques unités près en plus ou en moins, le bilan fait état de 9 *castra* encore vivants et 37 désertés (1 pour 2,8 km). La proportion des abandons est ici particulièrement forte : quatre pour un, quand la moyenne départementale dépasse de peu deux pour un (180 pour 79). Sans doute, comme dans le reste du département, faut-il nuancer le tableau en fonction d'importantes disparités chronologiques. Tous les habitats n'ont pas existé simultanément, les créations et les abandons s'échelonnent sur une période de quinze siècles, pour autant du moins que le laisse entrevoir la connaissance très partielle du corpus. Les lacunes de la documentation écrite et l'insuffisance des investigations archéologiques n'autorisent qu'une approche sommaire et provisoire de l'évolution. Le tableau page 25 schématise les données

chronologiques qu'on possède.

Les informations disponibles désavantagent les périodes les plus anciennes, pour lesquelles les textes manquent. L'occupation tardo-antique apparaît, grâce à des trouvailles de céramique, sur sept sites, mais n'est pas impossible, quoique non visible, sur plusieurs autres. Cette première génération de *castra*, dont nous ne connaissons pas le nombre réel, réoccupe des habitats de l'Âge du fer ou choisit des reliefs du même genre, ceux qui offrent une aire sommitale spacieuse et bien protégée par des abrupts naturels. Nous ignorons tout, ou presque, de ces villages perchés : la date et les raisons de leur création comme de leur abandon, leur rôle, leur mode de fonctionnement. L'insécurité provoquée par les invasions et les guerres des ^v^e et ^{vi}^e siècles a pu déclencher le mouvement de refuge vers les hauteurs, elle ne suffit pas à expliquer le maintien de l'habitat sur ces sommets incommodes. Peut-être faut-il invoquer ici le développement de l'élevage, que les recherches des paléo-environnementalistes ont détecté sur toute la façade nord de la Méditerranée grâce aux analyses des pollens et des charbons fossiles⁷².

Le Haut Moyen Âge, dont les traces archéologiques nous échappent presque totalement, serait quasiment absent sans trois mentions textuelles du ^x^e siècle. La rupture apparente entre les habitats de la fin de l'Antiquité et ceux du Moyen-âge tient pour une part à notre méconnaissance de la période carolingienne. La discontinuité est, certes, très visible dans deux cas : les *castra* médiévaux de Miramas et de Fauquieres ne recouvrent pas les agglomérations protohistorique et tardo-antique qui les ont précédés, mais sont installées en marge et leurs noms, de formation romane, ont été substitués aux appellations primitives. Mais il serait dangereux de généraliser le processus. Les fouilles de Sainte-Candide, à Roquebrune (*Borba*?), ont mis au jour d'indubitables traces d'occupation (monnaies) au ^{viii}^e siècle et il faudrait une investigation beaucoup plus poussée pour affirmer que le site a été déserté à cette époque. Cela revient à dire qu'il est encore beaucoup trop tôt pour évaluer l'impact de l'occupation sarrasine sur l'habitat du massif.

La période des ^{xi}^e-^{xiii}^e siècles concentre l'essentiel du phénomène castral, dont la prégnance diminue ensuite progressivement. Cette focalisation tient au moins partiellement à l'abondance (relative) des sources écrites à partir du ^{xi}^e siècle et doit donc être tempérée. Une partie au moins des habitats qui apparaissent alors a pris naissance au cours des siècles précédents. Plusieurs sont déjà abandonnés ou marginalisés au moment où les textes nous les signalent. Doivent-ils leur désertion à l'occupation sarrasine ci-dessus évoquée, à la reconquête achevée vers 973, à la mutation économique qui, aux alentours de l'an mil, donne de nouveau la primauté à l'agriculture, à la concurrence d'autres villages mieux situés ou mieux dotés ? Là encore, la réponse ne peut qu'attendre de nouvelles découvertes. Les fouilles récentes, hormis celles de Roquebrune déjà évoquées, ne nous éclairent guère. Celles de Sainte-Madeleine, à la Môle, ne révèlent que la période qui a précédé immédiatement la mort du village, au ^{xiv}^e siècle. L'habitat de Rouve-Gavot, à Collobrières, paraît n'avoir duré que quelques décennies à la charnière des ^x^e et ^{xi}^e siècles. Il faudrait multiplier les sondages, en particulier sur les sites mal datés, en espérant de meilleurs résultats qu'à la Fare, à Collobrières, dont l'érosion a emporté quasiment tout le contenu.

72. Aline DURAND, *Les milieux naturels autour de l'an mil. Approches paléoenvironnementales méditerranéennes*, éd. Pierre Bonnassié, Pierre Toubert, Toulouse, 2004, p. 73-100.



LES CASTRA DU MASSIF DES MAURES :

- points verts : *castra* désertés,
- points rouges : *castra* vivants.

<i>Castrum</i>	V ^e -VII ^e s.	VIII ^e -X ^e s.	XI ^e -XII ^e s.	XIII ^e -XV ^e s.	XVI ^e -XX ^e s.
Hyères		■	■	■	■
La Roquette d'Hyères				■	
Bormettes			■	■	
Fenouillet	■		■		
Aurier				■	
(St-Michel de Valbonne)	■		■		
(Counillier)					
Pierrefeu			■	■	■
<i>Ravanerias ?</i>		■			
(Castel des Maures)					
(Castel d'Aou)					
(Casteou Maouroux)					
La Garde-Freinet				■	
Miravaux	■		■		
La Moure			■		
Vidauban			■	■	
Marsens			■	■	
La Roquette du Muy				■	
Roquetaillade ?			■		
Roquebrune			■	■	■
<i>Borba ?</i>	■	■	■		
Le Revest			■	■	
Miramas	■		■		
Pétiache			■		
Grimaud			■	■	■
Cogolin			■	■	■
Gassin			■	■	■
Bourrian			■		
Cavalaire			■		
Ramatuelle			■	■	■
Pampelonne ?			■		
La Môle			■	■	■
Gibouel			■		
Malmerène					
Castel Nègre			■		
Bormes			■	■	■
Belvezin ?			■		
Brégançon				■	
Collobrières			■	■	■
Baudissen			■		
Fauguières	■		■		
La Fare ?	■				
(l'Aubède)					
<i>Pradinals ?</i>			■		



San-Luen.

Freinet, pays des Maures ■ n° 6 ■ 2005-2006



Le phénomène castral dans le massif des Maures.

San Luen au Muy.

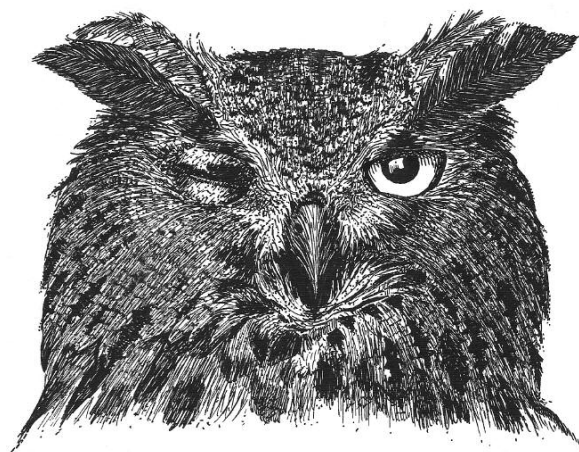
Le volcanisme dans le massif des Maures.

Le retour des grands rapaces dans les Maures.

La Saint Éloi vue par deux poètes,
un « blanc » et un « rouge ».

Le jugement de Caramentran à la fin
du Carnaval de la Garde-Freinet en 1966.

Le certificat de civisme délivré par la société
populaire de la Garde-Freinet.



grand duc . J. HUIN. oct 88.